

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2024 - (N° 1682)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 3139

présenté par

M. Vuibert, Mme Klinkert, Mme Clapot, M. Laronneur, Mme Melchior, M. Ott, Mme Goetschy-Bolognese, M. Thiébaud, M. Vojetta, Mme Hugues, M. Ghomi, M. Fait, M. Lamirault et
Mme Heydel Grillere

ARTICLE 23

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.